

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/004 DU 11 JANVIER 2021 PORTANT NOMINATION
D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE
BURUNDAIS DES RECETTES « OBR »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des
Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/11 du 14 juillet 2009 portant Création, Organisation et
Fonctionnement de l'Office Burundais des Recettes ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du
28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions
Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à Caractère
Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à
Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du
19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de
la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/069 du 24 septembre 2020 portant Missions, Organisation et
Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification
Economique ;

Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget et de la Planification
Economique ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommée Membre du Conseil d'Administration de l'Office Burundais des Recettes « OBR » :

Honorable Bénigne RURAHINDA, en remplacement de
Madame Anatolie MUZAKARE.

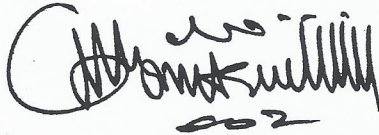
Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3 : Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 11 janvier 2021

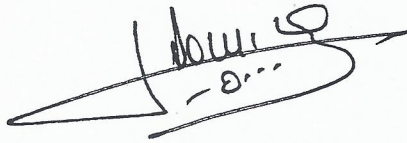
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE PREMIER MINISTRE,

Alain-Guillaume BUNYONI
Commissaire de Police Général.

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE,



Dr. Domitien NDIHOKUBWAYO.